



**SYNTHÈSE
RÉGIONALE**

LANAUDIÈRE

Cette fiche synthèse présente un résumé de certains enjeux régionaux ayant émergé pour la Lanaudière.

Ces résultats sont issus d'une étude (Flynn, Cousineau et al., FRQSC 2017-2020) portant sur les liens entre l'itinérance et la violence de la part de partenaires intimes, effectuée en partenariat avec :

- le Réseau Solidarité Itinérance du Québec,
- Relais-Femmes,
- la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes,
- le Réseau des Tables régionales de groupes de Femmes du Québec.

Les données contenues dans ce document proviennent de huit entrevues individuelles de type récit de vie qui ont été faites avec des femmes dans la région de Lanaudière ainsi que d'un groupe de discussion réalisé auprès d'une vingtaine d'intervenantes et de questionnaires de la région provenant de plusieurs groupes de femmes et communautaires.

Synthèse rédigée par Mélissa Cribb et Julie Godin

Dirigée par Catherine Flynn

Mise en page par Mariel Assante

PORTRAIT DES FEMMES RENCONTRÉES

L'âge des femmes se situe entre 21 et 52 ans. On y retrouve différents scénarios d'entrée dans l'itinérance. Pour 4 des participantes, l'entrée dans l'itinérance se fait dès l'adolescence ou le début de l'âge adulte, en raison de la violence familiale ou conjugale. Pour les autres, l'entrée dans l'itinérance se fait à l'âge adulte et est fortement associée au fait de vivre de la violence conjugale soit dans une relation en cours, soit à la suite des tentatives de quitter un conjoint violent, soit à la suite d'une séparation.

Nota bene : Tous les noms des participantes ont été remplacés par des noms fictifs



Financé par :

Fonds de recherche
Société et culture



QUAND LE MANQUE D'ACCESSIBILITÉ À DES RESSOURCES D'HÉBERGEMENT ET L'ORGANISATION DES SERVICES COMPLEXIFIENT L'EXPÉRIENCE DES FEMMES ET LA PRATIQUE DES INTERVENANTES.

L'absence ou le manque de ressources d'hébergement, notamment de ressources non mixtes, ainsi que le nombre de places limitées dans celles qui existent, sont des difficultés rapportées fréquemment par les intervenantes qui maintiennent parfois les femmes dans un contexte de violence.

« Effectivement, quand tu as abordé le fait que les maisons étaient très éloignées et que le territoire était très vaste. Il y en a beaucoup en milieu de travail qui se font dire qu'ils n'ont pas de place par exemple, à [nom de la ressource]. On va t'envoyer en attendant à Repentigny et tous les frais que ça engendre pour la personne qui travaille à Joliette et les enfants qui vont à l'école à Joliette, c'est clairement inadmissible. Des femmes nous disent clairement qu'elles choisissent de rester avec le conjoint. Alors, des travailleuses qui nous disent clairement qu'elles veulent rester avec le conjoint au lieu de faire subir ça à leur famille. »

Participant, Groupe de discussion

« [Nom de l'intervenante] « moi je vis de la violence conjugale, je ne veux pas me retrouver avec des hommes, où est-ce que je vais? », [nom des ressources mixtes] ... Elles ne se sentent pas bien, vraiment d'avoir un milieu entre elles pour femmes pour ne pas qu'elles restent dans ces situations-là. »

Participant, Groupe de discussion

Ensuite, les contraintes associées à la courte durée des séjours et au manque de places disponibles dans les hébergements de 2e étape sont également des difficultés importantes auxquelles les intervenantes et les femmes font face. Les nombreuses démarches que les femmes doivent entreprendre dès le début de leur hébergement, combinées

avec le travail psychosocial qu'elles ont à faire dans ce court laps de temps sont des contraintes qui entrent parfois en contradiction avec le respect du rythme des femmes qui ont besoin de temps pour prendre soin d'elles après ce qu'elles ont vécu.

« En fait, moi ce que je pense qui pourrait aider les femmes en situation d'itinérance, c'est vraiment une ressource que pour elles, entre femmes, qui pourrait les accueillir pour prendre un temps de repos. Se poser, comme tu l'as nommé tantôt, des fois... Elles sont tellement en mode survie en situation d'itinérance. Prendre le temps de se poser et de prendre le temps de voir ce qu'elles veulent faire pour elles, choisir leurs propres besoins, se centrer sur elles et d'être accompagnées là-dedans et comme les femmes l'ont nommé dans la recherche, de respecter leur rythme à elles. »

Participant, Groupe de discussion

« Mais je consens aussi que c'est difficile d'arriver chez [ressource en hébergement] avec tout notre parcours et de se dire, ok j'ai trois ans, il faut que je me mette en action. Je comprends vraiment le fait qu'il y a des femmes qui arrivent et qui sont juste trop par terre. Je pense qu'il faudrait quelque chose dans le genre sans nécessairement avoir de projet d'étude à côté pour prendre le temps de se reconstruire, de se faire une santé mentale et physique. Moi quand je suis arrivée, j'étais par terre, j'avais faim émotionnellement c'était horrible. J'ai pris un an sans faire d'étude pour arrêter d'avoir faim et arrêter d'avoir peur. C'est comme une étape normale que je crois qu'il devrait y avoir plus d'ouverture là-dessus. »

Participant, Groupe de discussion

Ces difficultés soulevées sont souvent associées à un manque important sur le plan du financement vécu par les organismes communautaires. De même qu'à un désengagement de l'État sur le plan des services offerts dans le réseau de la santé et des services sociaux qui se renvoient constamment la balle, ce qui maintient les femmes dans l'itinérance et accentue leur détresse.

« Bien, c'est un obstacle le temps d'hébergement. Évidemment, le temps d'hébergement plus long c'est un besoin, ce qui est très difficile à offrir. On essaie d'extentionner, mais le financement et les places ne fonctionnent pas toujours. »

Participante, Groupe de discussion

Ce désengagement très présent dans le vécu de certaines femmes qui fragilise grandement leur filet de sécurité.

« Mais parce que je ne peux pas me trouver un logement en ce moment, on me met dehors [pleure]. J'leur dis : [avec sanglots] je peux pas me mettre une corde au cou. S'ils me retrouvent, je peux pas avoir un logement, même pas une deuxième étape. Parce qu'ils retrouvent n'importe quoi. Mais on me met dehors parce que je peux pas me louer un logement en ce moment. Parce que la loi va pas assez vite, parce que les [noms des ressources] [...] C. Pis en plus de ça, bien je vais tomber itinérante encore. Peut-être aujourd'hui, je vais appeler ou demain, pour un nouvel hébergement. Faut que ça change. »

Laure

« Le fait que certaines instances se lancent la balle, ça on le vit malheureusement souvent. On vit de l'impuissance au même degré que les femmes des fois par rapport à ça. On est contentes de voir qu'il y a des choses qui sont amenées à changer, on le voit, mais c'est long et durant ce temps-là, il y a des femmes qui restent en souffrance et en état de fragilité extrême. Le lançage de balle ça. »

Participante, Groupe de discussion

« C'est un cas qu'on a eu ce matin juste avant de venir ici. On a vraiment une problématique avec la DPJ pour aider les femmes qui veulent avoir de l'aide avec leurs enfants. Il y en a une qui malheureusement elle vient de perdre son emploi. Elle a été cognée, elle demande de l'aide et... Ça se lance vraiment la balle, il n'y a personne qui répond. Ce n'est jamais assez grave, tu es capable de te débrouiller. Elle vient de perdre son travail, elle est encore en situation de grande pauvreté, donc de perte de logement aussi. Ça pour nous c'est vraiment quelque chose de difficile. »

Participante, Groupe de discussion

D'autres enjeux associés à la vie de groupe et aux règles dans les maisons d'hébergement ont confronté les femmes à différentes expériences d'exclusion.

« Ça s'appelle la maison [nom de la maison d'hébergement]. Eux autres, ils ne voyaient pas pourquoi je serais là. Pis en plus avec l'opération que j'avais eue au cou, c'était comme une patate chaude dans maison. C'est pour ça qu'ils m'ont envoyée ailleurs. »

Maria

P: À Granby, je ne suis plus jamais retournée là. Parce que j'avais été deux fois et quand je voulais y retourner une troisième fois, l'intervenante, elle m'a traitée de profiteuse. Donc, ça, je ne veux plus jamais retourner là.

I: C'est vraiment insultant. Quand on va demander de l'aide en plus. P: Ça sert à quoi d'être en hébergement, d'habitude à d'autres places, comme ici, j'ai pu revenir une deuxième fois. Jamais que les intervenantes ne m'auraient dit ça ici. »

Maude



DES OBSTACLES QUI FREINENT LA SORTIE DE L'ITINERANCE ET MAINTIENNENT DANS UN CONTEXTE DE VIOLENCE.

La pauvreté touche la majorité des femmes rencontrées dans Lanaudière. L'un des facteurs communs à la pauvreté se situe dans le fait d'avoir vécu de la violence économique. Elle se manifeste par exemple par le contrôle des finances, les destructions ou l'endommagement des biens, la privation, le vol, l'exploitation, etc.

« Fait que moi je paye au familial parce qu'il n'a pu d'avocat, moi je paye au familial un 2-3000 à chaque fois pour me faire dire ben je vais attendre que l'autre me donne des nouvelles. Donne-moi un esti de jugement qui est écrit que quand je vais avoir un verdict, monsieur reviendra pis demandera de nouveaux accès, mais que d'ici là, il n'a pas le droit de voir sa fille, arrête de me faire venir pour rien. C'est moi qui paye, lui il est mort de rire moi, je suis rendu à plus que 25 000\$ d'avocats. C'est moi qui en arrache, c'est moi qui est encore chez mes parents. »

Jasmine

« Il m'a fait tellement de dettes qu'il m'a mise dans la rue. Puis il m'a fait des promesses, ça aussi, si je partais, il m'enlevait tout et il m'aurait mis dans la rue. Sur sa maison il a fait des dettes et des dettes et des dettes. »

Lucia

Certaines femmes rencontrées vivent un processus d'appauvrissement à la suite de leur rupture, processus souvent accéléré par la violence économique qui persiste après la séparation.

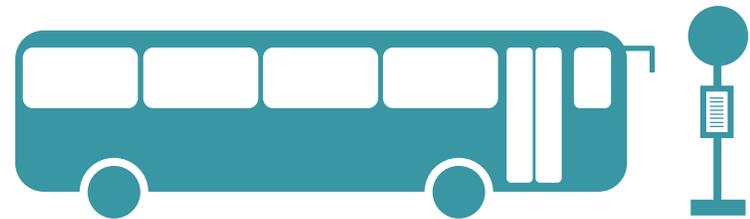
« Bien moi, c'est vraiment en lien avec le coût qui est dispendieux déjà pour quelqu'un qui travaille. Je me dis, dans les parcours que tu as présentés, c'est toute la violence, ça amène souvent à l'appauvrissement. Tu veux t'en sortir, mais tu n'as pas de sous pour te louer quelque chose. »

Participante, Groupe de discussion

Dans ce contexte, le manque d'accès à des logements sociaux et au transport a pour effet de maintenir les femmes dans l'itinérance ou dans un contexte de violence.

« Moi, je trouve que les enjeux c'est plutôt au niveau du transport, au niveau de l'hébergement ou un genre d'appartement abordable si la personne veut s'en sortir. Je suis comme poignée un peu là-dedans. Mais, c'est vraiment de répondre à leurs besoins de base. Il faut qu'elles puissent manger, il faut qu'elles puissent être logées. Comment veux-tu que je parte si je ne peux pas trouver un loyer abordable? Je vais donner un exemple de deux personnes qu'on accompagne. Peut-être que ce n'est pas toujours le cas, mais elle est très consciente dans ce qu'elle reste et dans quel type de relation elle reste, mais elle choisit de le faire parce que ses options et ses solutions... Il n'y en a pas. »

Participante, Groupe de discussion



« De chez elle, je suis partie parce qu'elle avait elle-même des problèmes de voiture et elle habitait à Terrebonne, complètement en haut. Je travaillais à [nom d'un secteur]. Il n'y avait aucun moyen de transport. C'était à peu près de l'ordre de 3 ou 4 heures pour me rendre travailler, j'ouvrais le café à 7 h le matin. C'était comme impossible. »

Barbara

Le manque de logements abordables et adéquats près des services essentiels entraîne rapidement des enjeux au niveau du transport, laissant les femmes dans une impasse.

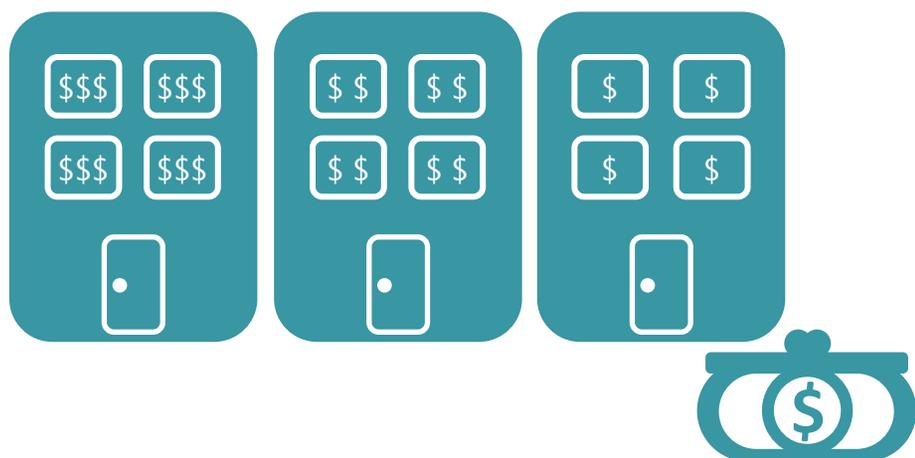
« Pour aller faire une demande d'aide sociale, c'est 75 km. S'il faut y aller deux ou trois fois, pas de transport en commun, tu vas passer la journée sur le bord du trottoir à [...] à attendre que l'autobus repasse pour te prendre. À Saint-Michel, c'est 175 km pour aller faire la demande d'aide sociale. »

Participante, Groupe de discussion

Enfin, certains propriétaires de la région profitent de la vulnérabilité des femmes en situation de pauvreté en refusant d'intervenir ou d'effectuer des travaux nécessaires.

« La salubrité des appartements est vraiment déficiente. On en a vu une l'hiver passé, la fenêtre de sa cuisine ne fermait pas, le chauffage est à la charge du locataire. Le propriétaire «oui, je vais y aller, oui.», sa galerie a tombée pendant l'hiver, il a fallu qu'elle passe par l'arrière et qu'elle déneige parce qu'il ne l'a pas réparée. »

Participante, Groupe de discussion



« Bien ça été nommé, mais je veux seulement relancer le point que le HLM, tu n'y as pas droit tant que tu n'es pas là depuis un an. Puis, il y a beaucoup d'organismes que c'est comme ça, il faut que tu sois là. Comme en ce moment je suis chez [nom de l'organisme], mais j'avais fait mon application à [nom de l'endroit], en attendant tu vas où? Ça je pense que ça devrait être revu parce que ça ne fait pas de sens. »

Participante, Groupe de discussion

Plusieurs femmes ont également vécu différentes formes de violence de la part d'un propriétaire ou d'un concierge. Allant même jusqu'à mettre leur sécurité en jeu dans un contexte de séparation.

« Donc, on se sort d'une situation de violence en quittant le conjoint, mais on se retrouve dans un même type de violence. Il y avait plusieurs exemples de violences de la part des propriétaires, intimidation, colère, entrer n'importe quand avec la clé. Il y avait plusieurs exemples là-dessus. »

Participante, Groupe de discussion

« D'ailleurs, il y en a un qui ne m'a tellement pas crue qu'un matin, je ne m'en rappelle plus comment il a fait pour avoir le numéro à mon chum, mais il a appelé mon chum pour se plaindre que je n'ai pas payé le loyer et pour lui dire tout ce que je lui avais confié. Il l'a répété à mon ex. Genre qu'elle dit de toi que tu es un gars violent, elle dit de toi que tu es ci, elle dit de toi que tu es ça. . »

Maude

DES VIOLENCES INSTITUTIONNELLES PARTICULIÈREMENT PRÉSENTES ET INTENSES.

La majorité des intervenantes et une participante ont rapporté que la DPJ a parfois de la difficulté à bien saisir les enjeux de sécurité vécu par les femmes qui vivent de la violence conjugale. Cela résulte souvent par le retrait des enfants et par le maintien des contacts avec le partenaire violent.

« Au même titre que, au criminel, on va dire qu'il y a un interdit de contact, l'homme est dangereux, mais le père il n'est pas dangereux, pour ces enfants ce n'est pas la même chose. Donc, il n'a pas le droit de savoir où tu demeures, mais il devra avoir accès à ses enfants une semaine sur deux. Il y a systématiquement... Ça n'a juste pas de sens. »

Participante, Groupe de discussion

« Il revient à 10h le soir, je ne suis plus capable de m'en débarrasser. Il y a des sacs de vidanges partout. J'ai été accusée de mettre mes enfants en danger ! Puis là, je leur expliquais que j'étais en danger. Ils ont enlevé ma fille puis ils l'ont donnée au père. »

Laure

Cette pression supplémentaire entraîne les femmes à marcher sur des œufs pour éviter de perdre la garde de leurs enfants dans un contexte où elles sont déjà fragilisées par la violence.

« Elles doivent s'assurer que la vaisselle est faite et que le ménage est fait parce qu'encore une fois il y a la pression de la DPJ qui vient voir à tout moment voir si le milieu est favorable pour le développement des enfants. C'est des conditions humainement très difficiles à tenir dans ce qu'on constate nous chez les femmes qu'on a côtoyées. »

Participante, Groupe de discussion

« Ils m'ont demandé si j'avais déjà pris des drogues, si j'ai bu tout ça. Je dis : bien oui avant d'avoir des enfants, comme tout le monde. Mais j'ai accroché sur le crack, j'ai arrêté toute seule. Bien là, j'étais rendue accusée d'être sur le party puis de faire du crack, toute ça, par madame. Ça allait pas bien. Ouais, ouais. Puis en plus, elle me jugeait, parce que j'ai dansé. Fait que moi, j'avais trop peur qu'ils prennent mes enfants. »

Laure

Enfin, la non-intervention des policiers lorsque les femmes font appel à leurs services est également un obstacle de taille qui maintient les femmes dans la violence.

« J'ai passé deux heures et demie avec les policiers à expliquer tout ça. Après ça, les semaines d'après, 3 bris de conditions. Il continuait puis à moment donné, tu pognes un policier puis tu te fais dire arrête, il est juste frustré parce que tu as appelé la police, lâche-le dont, laisse-le vivre. Tu te fais répondre ça bien après ça tu n'oses plus. C'est tout le temps ça alors j'ai été un an à ne pas faire de plaintes puis après ça bien à un moment donné il n'arrêtait plus, ça arrêtrait vraiment pu. »

Jasmine

« Les deux fois, ils m'ont dit «madame on ne peut pas parce qu'on ne le sait pas, si dans une semaine ou deux semaines, vous n'allez pas le rappeler et annuler la plainte [...] Parce que pour eux autres, c'est une perte d'argent j'imagine, une perte de temps. Je n'en sais rien, mais ils ne protègent pas. »

Maude

Parfois, la demande d'aide des femmes se solde par une augmentation de la charge et des responsabilités sur les épaules de celles-ci en ce qui a trait à mettre fin à la violence

« C'est moi qui devais le quitter. Sur le bail, il était autant responsable que moi. Dans les circonstances, ils m'ont dit qu'il ne m'avait pas fait de menaces clairement, puis c'était ma parole contre la sienne pour tout ce qui s'était installé à part la fraude financière. Ils m'ont dit qu'en même temps, je l'avais laissé faire. Tu sais, il n'y avait pas de motifs de violence. Il y avait des menaces, puis c'était un trou du cul de la pire espèce. »

Barbara

